

# Les Infos de Base

mercredi 23 août 2006  
volume 9, numéro 34  
ISSN 1492-0670



**GAUDET**  
ÉDITEUR LTÉE

Vous avez fait le meilleur choix en vous procurant *ACCÈS LÉGAL*<sup>md</sup>: la bibliothèque législative **la plus à jour**, **la plus exhaustive** et **la plus conviviale**. Bon travail!

*Jules Édouard Gaudet, avocat  
directeur général*

## Dans ce numéro

### 1 État de la publication

Remplacement du support cédérom par le DVD

Mise à jour de la collection fédérale

Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Québec*

### 2 Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Québec*

Gaudet Éditeur Ltée  
5278, rue Nantel  
Saint-Hubert (Québec) J3Y 9A7  
514/893-2526 (téléphone)  
1-800/481-8702 (no sans frais)  
514/893-0244 (télécopieur)  
[info@gaudet.qc.ca](mailto:info@gaudet.qc.ca)  
<http://www.gaudet.qc.ca/>

## État de la publication

L'*Infobase Lois du Québec* et la *Statutes of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette officielle du Québec*, Partie 2, fascicule n° 34 du 23 août 2006.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 23 août 2006 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Québec* et la *Regulations of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette officielle du Québec*, Partie 2, fascicule n° 34 du 23 août 2006, et à la *Gazette officielle du Québec*, Partie 1, fascicule n° 33 du 19 août 2006.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 7 septembre 2006 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Gazettes officielles du Québec* contient le texte intégral de la *Gazette officielle du Québec*, Partie 2, du fascicule n° 40 du 30 septembre 1998 au fascicule n° 30 du 26 juillet 2006, et de la *Gazette officielle du Québec*, Partie 1, du fascicule n° 40 du 3 octobre 1998 au fascicule n° 29 du 22 juillet 2006.

L'*Infobase Lois annuelles du Québec* et la *Annual Statutes of Québec Infobase* contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1996 à 2006.

L'*Infobase Lois du Canada*, la *Statutes of Canada Infobase*, l'*Infobase Lois annuelles du Canada* et la *Annual*

*Statutes of Canada Infobase* sont à jour au 3 mars 2006.

## Remplacement du support cédérom par le DVD

Comme vous le savez, la collection *Accès Légal* est actuellement regroupée sur 3 cédéroms. Nous prévoyons excéder l'espace disponible sur nos cédéroms d'ici l'automne. Nous avons donc décidé de régler une fois pour toutes les problèmes d'espace en transférant toutes les infobases de nos 3 cédéroms sur un seul DVD.

Dans l'éventualité où il ne vous serait pas possible d'utiliser le format DVD pour consulter *Accès Légal*, nous vous prions de nous en aviser. Selon la demande, nous pourrions conserver un format cédérom pour une certaine période de transition.

## Mise à jour de la collection fédérale

Nous avons mis à jour les infobases des lois et des lois annuelles du Canada. Notez qu'il s'agit d'un produit en développement. Tout commentaire sera apprécié.

Compte tenu de la forte demande pour ce produit, nous le rendons disponible immédiatement même si le travail de mise en page n'est pas complètement terminé. Plusieurs tableaux ne sont pas alignés correctement.

Nous nous attaquons aux règlements au cours des prochaines semaines. Éventuellement, toute la collection fédérale sera aussi à jour que la collection québécoise et sera mise à jour à la même fréquence.

## Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Québec*

*Aucune modification cette semaine.*

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, ces lois ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

## Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Québec

*Code de déontologie des agronomes*, [R.R.Q., c. **A-12**, r. 4.01], a. 65.

*Règlement modifiant le Code de déontologie des agronomes*, D. 719-2006 du 08-08-06, (2006) 138 G.O. 2, 4090, a. 1.

*Règlement sur les normes d'équivalence de diplôme et de la formation pour la délivrance d'un permis de l'Ordre des hygiénistes dentaires du Québec*, [R.R.Q., c. **C-26**, D. 717-2006 du 08-08-06, (2006) 138 G.O. 2, 4085], nouveau.

*Règlement sur les activités professionnelles qui peuvent être exercées par des personnes autres que des technologues en radiologie*, [R.R.Q., c. C-26, D. 720-2006 du 08-08-06, (2006) 138 G.O. 2, 4090], nouveau.

*Règlement sur les diplômes délivrés par les établissements d'enseignement désignés qui donnent droit aux permis et aux certificats de spécialistes des ordres professionnels*, [R.R.Q., c. C-26, r. 1.1], a. 1.20.

*Règlement modifiant le Règlement sur les diplômes délivrés par les établissements d'enseignement désignés qui donnent droit aux permis et aux certificats de spécialistes des ordres professionnels*, D. 716-2006 du 08-08-06, (2006) 138 G.O. 2, 4084, a. 1.

*Règlement sur les normes d'équivalence de diplôme ou de formation pour la délivrance d'un permis de l'Ordre des hygiénistes dentaires du Québec*, [R.R.Q., c. C-26, r. 104.2], remplacé.

*Règlement sur les normes d'équivalence de diplôme et de la formation pour la délivrance d'un permis de l'Ordre des hygiénistes dentaires du Québec*, [R.R.Q., c. C-26, D. 717-2006 du 08-08-06, (2006) 138 G.O. 2, 4085], a. 11.

*Code de déontologie des membres de l'Ordre des hygiénistes dentaires du Québec*, [R.R.Q., c. C-26, r. 100.1], a. 9.1.

*Règlement modifiant le Code de déontologie des membres de l'Ordre des hygiénistes dentaires du Québec*, D. 718-2006 du 08-08-06, (2006) 138 G.O. 2, 4088, a. 1.

*Modalités de signature de certains actes, documents ou écrits du ministère de la Sécurité publique*, [R.R.Q., c. **M-19.3**, r. 2], aa. 3, 4, 8, 9.

*Modifications aux Modalités de signature de certains actes, documents ou écrits du ministère de la Sécurité publique*, D. 708-2006 du 08-08-06, (2006) 138 G.O. 2, 4083, aa. 1-3.

*Règlement 31-101 sur le régime d'inscription canadien*, [R.R.Q., c. **V-1.1**, r. 0.1.1.2], aa. 1.1, 2.3, annexe 31-101A1, annexe 31-101A2.

*Règlement modifiant le Règlement 31-101 sur le régime d'inscription canadien*, A.M., 2006-01 du 31-07-06, (2006) 138 G.O. 2, 4091, aa. 1-4.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ces règlements ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.